

Toulouse, le 19 novembre 2012
DCT/DA/GEIPAN

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

THONES (74) 26.09.2009

1 – CONTEXTE

Le GEIPAN est contacté par le témoin par email le 2 décembre 2009, au sujet d'un objet singulier observé dans le ciel de Thônes lors de la foire agricole de la Saint Maurice (26 septembre). Il joindra à son mail deux photographies de l'objet, mais ne remplira pas de questionnaire terrestre, ni ne répondra aux demandes de détails. Il ne précise pas si d'autres témoins ont vu le phénomène.

2- DESCRIPTION DU CAS

Extrait des détails transmis par email :

« J'ai observé de visu ce phénomène dans l'après midi vers 16h et durant environ 1 heure, j'ai observé d'abord cet objet aux jumelles car je croyais que c'était un très gros aigle, quand j'ai vu cet objet que je ne distinguais pas assez clairement aux jumelles j'ai pris mon appareil photo numérique. Cet objet survolait la ville puis est parti dans les montagnes derrière Thônes il est revenu quelque temps après mais bien plus haut, il tournait sur lui même mais je ne distinguai pas terriblement bien même avec les jumelles. [...]

Sa trajectoire était linéaire en tournant sur lui même. [...]

J'ai appelé la gendarmerie de Thônes quelque semaines après pour savoir si elle utilisait des drones d'observation, on m'a conseillé d'aller déposer mon observation au bureau de gendarmerie de l'aéroport de Lyon ST EXUPERY »

3- ANALYSE

3.1 PHOTOGRAPHIES DU TEMOIN



IMGP0692.JPG



Agrandissement de la première photo



IMG0693.JPG

Digitally signed by [unreadable] DN: cn=[unreadable]



Agrandissement de la deuxième photo

Telle que l'indique la numérotation séquentielle des deux images, elles ont été prises à la suite, à une minute d'intervalle d'après les données EXIF.

L'expert photographique du GEIPAN a donné les précisions suivantes :

La seule certitude que l'on puisse déduire de la radiométrie de la première photo, et que la configuration géométrique de la seconde confirme, est que l'objet est nettement plus près de l'objectif que le paysage forestier du fond.

3.2 SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le témoin observe le phénomène depuis la commune de Thônes en Haute-Savoie, à une vingtaine de kilomètres d'Annecy :



Source : [Google Maps](#)



Source : infoclimat.fr

Ces données sont toutefois à prendre avec précautions : le relief entourant Thônes affecte très certainement la direction et l'intensité du vent, mais nous n'avons pas d'autres données pour le lieu d'observation.

3.4 SITUATION AERO ET ASTRONAUTIQUE

Le témoin ne mentionne aucun aéronef dans son témoignage.

3.5 RECONSTITUTION

La description donnée par le témoin est insuffisante pour permettre une reconstitution objective ni subjective de l'observation.

4- HYPOTHESES

L'apparence de l'objet photographié, bien que peu usuelle, évoque une sorte de ballon, possiblement de type festif ou publicitaire qui aurait accidentellement été relâché lors d'une animation lors de la fête de la Saint-Maurice qui avait lieu ce jour-là. Malheureusement, l'absence de données météorologiques précises sur le lieu d'observation, et précisions de la part du témoin quant à sa position exacte et la vitesse d'évolution de l'objet ne permet pas de conforter cette hypothèse.

5- CONCLUSION

D'étrangeté moyenne, ce cas d'observation est malheureusement trop peu consistant pour permettre la moindre conclusion, sauf à obtenir des détails supplémentaires quant à l'observation.

Ce cas est classé C par manque d'informations.